

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DE BANGOR DU 9 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un le neuf septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BANGOR s'est réuni salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Mme HUCHET Annaïck, Maire.

Date de convocation : 7 septembre 2021

Etaient présents : Mme HUCHET Annaïck - Mr Sébastien CHANCLU - Mme Andrée LOREAL – Mr Stéphane SAMZUN - Mme Hélène JUGEAU – Mr Pierre-Yves LE GAL – Mme Valérie LE BIHAN – Mr Franck THOMAS – Mme Marie LIEBENGUTH – Mme Evelyne LOREAL – Mr Eric DELANOE - Mr Eric SAMZUN.

Absente excusée ayant donné procuration : Madame Marie-Christine de la HOGUE à Mme Annaïck HUCHET.

Absent excusé : Monsieur Gaël GIRARD.

Secrétaire de séance : Madame Valérie LE BIHAN

OBJET : DESIGNATION REPRESENTANT DE LA COMMUNE AMENE A SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Impôts et particulièrement le IV de l'article 1609 nonies C ;

Vu la délibération de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer n°21-094-B1 en date du 27 mai 2021 portant création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n°DELIB2021-33 en date du 21 juin 2021 désignant les représentants de la Commune à siéger au sein de la Commission Local d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) ;

Vu la démission le 30 août 2021 d'un adjoint de la commune, représentant auprès de la CLECT ;

CONSIDERANT que chaque commune est appelée à désigner cinq représentants pour siéger au sein de la CLECT ;

Madame Le Maire propose de désigner parmi les conseillers municipaux, le représentant de la commune.

Madame Hélène JUGEAU se porte candidate.

Après avoir délibéré, Le conseil municipal, désigne à l'unanimité :

Madame Hélène JUGEAU représentante de la commune appelée à siéger à la CLECT.

Séance levée à 20h15